

Nantes, le 5 mars 2008

Classer l'Estuaire au patrimoine mondial de l'UNESCO : oui, mais TOUTE la Loire !

SOS Loire Vivante – ERN France, Bretagne Vivante – SEPNB et la LPO Loire-Atlantique se réjouissent de l'annonce faite par Messieurs Ayrault et Batteux, maires de Nantes et de Saint-Nazaire, Présidents des deux grandes agglomérations, de vouloir classer l'estuaire de la Loire au patrimoine mondial de l'UNESCO et du souhait de voir suspendre le projet d'extension portuaire de Donges-Est.

Cette annonce va dans le sens de la reconnaissance de l'intérêt patrimonial culturel et naturel de l'estuaire entrepris par nos associations, il y a vingt ans.

Nous nous posons néanmoins la question de la cohérence entre cette démarche et les différents projets industriels dans l'estuaire : l'extension du Port de Donges-Est et le futur pont envisagé dans le cœur d'estuaire dégraderaient considérablement ce patrimoine que l'on veut aujourd'hui classer.

Qu'en pensent l'Etat et les Présidents du Conseil Général de Loire-Atlantique et du Conseil Régional des Pays de la Loire ? La mise en œuvre du classement UNESCO serait de leur responsabilité ; or ils sont paradoxalement les trois principaux financeurs du projet portuaire à Donges-Est !

Par ailleurs, quelle est la cohérence sur le bassin ? A ce jour, une partie de la Loire est classée au patrimoine mondial de l'UNESCO en région Centre et jusqu'à Chalonnes en Pays-de-la-Loire.

Or, si la Loire reste un fleuve exceptionnel en Europe, un fleuve sauvage, elle le doit à son intégrité sur l'ensemble de son cours, garantissant les conditions de vie nécessaires à une biodiversité incomparable. Ainsi, si extension il y a, elle doit aussi se faire au titre du réseau des Réserves de Biosphère de l'UNESCO et prendre en considération tout le fleuve : des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à l'estuaire.

Encore ce classement nécessitera-t-il de traiter les rares points noirs qui mettent en péril cet ensemble exceptionnel, comme le barrage de Poutès-Monistrol qui stérilise les plus belles frayères historiques du Saumon sur l'Allier.

Ce classement serait un beau projet, ambitieux pour la Loire, dès lors que M. BORLOO, Ministre de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables, aura décidé l'abandon définitif du projet d'extension portuaire de Donges-Est et entériné le démantèlement du barrage de Poutès.

Contact presse :

Christophe Dougé, Coordinateur «Loire Vivante Estuaire » : **06 14 36 43 45**

Roberto Epple, Président de SOS Loire Vivante – ERN France : **06 08 62 12 67**

Guy Bourlès, Président de la LPO Loire-Atlantique : **06 20 70 11 37**

Bernard Guillemot, Président de Bretagne Vivante : **06 77 82 11 30**

La coordination Loire Vivante Estuaire est un projet de SOS Loire Vivante – ERN France, soutenu par le WWF – France et Patagonia.

Adresse administrative : SOS Loire Vivante – ERN France 8 Rue Crozatier 43000 Le Puy en Velay - Tél. 04 71 05 57 88 Fax. 04 71 02 60 99

sosloirevivante@rivernet.org www.sosloirevivante.org www.ern.org

Association loi 1901 – Siret n°37932097100011 – Code APE 913E

Agrément national du Ministère de l'Environnement n°ATEG9870188A du 26 mai 1998 - Agrément Jeunesse et Education Populaire n°2007-006-JEP 43